

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2006
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1- Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	119 035	127 269
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	221 626	304 020
AC 3- Créances sur la clientèle	3	3 672 622	3 326 915
AC 4- Portefeuille titres commercial	4	61 963	49 834
AC 5- Portefeuille d'investissement	5	232 971	207 745
AC 6- Valeurs immobilisées	6	75 973	71 520
AC 7- Autres actifs	7	322 792	311 852
TOTAL ACTIF		4 706 982	4 399 155
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Banque centrale et C.C.P		42 063	1 468
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	144 206	65 878
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 057 283	2 775 282
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	10	622 067	752 100
PA 5- Autres passifs	11	401 435	376 620
TOTAL PASSIF		4 267 054	3 971 348
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CP 1- Capital		124 300	124 300
CP 2- Réserves		256 495	229 956
CP 3- Actions propres		-63	-63
CP 4- Autres capitaux propres		37 324	37 328
CP 5- Résultats reportés		2	-
CP 6- Résultat de l'exercice		21 871	36 286
TOTAL CAPITAUX PROPRES		439 929	427 807
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 706 982	4 399 155

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**Arrêté au 31 Décembre 2006***(Unité : en milliers de dinars)*

		<u>Note</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1	Cautions,avals et autres garanties données	13	758 927	653 153
HB 2	Crédits documentaires		284 361	237 949
HB 3	Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			1 043 288	891 102
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
HB 4	Engagements de financement donnés	14	170 207	189 053
	<i>HB-4-a Engagements de financement</i>		62 657	63 553
	<i>HB-4-b Engagements de remboursement de l'Etat</i>		107 550	125 500
HB 5	Engagements sur titres		361	567
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			170 568	189 620
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HB 6	Engagements de financement reçus		-	-
HB 7	Garanties reçues	15	560 101	476 695

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2006
(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	31/12/2006	31/12/2005
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	259 615	215 056
PR 2	Commissions (en produits)	45 182	38 658
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	14 032	19 139
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	5 439	6 661
Total Produits d'Exploitation Bancaire		324 268	279 514
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-139 292	-133 332
CH 2	Commissions encourues	-2 249	-2 545
Total Charges d'Exploitation Bancaire		-141 541	-135 877
PRODUIT NET BANCAIRE		182 727	143 637
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-59 455	-37 911
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5 841	17 916
PR7	Autres produits d'exploitation	3 899	3 952
CH6	Frais de personnel	-81 310	-71 748
CH7	Charges générales d'exploitation	-20 546	-16 749
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-5 020	-5 017
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 136	34 080
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	177	3 127
CH11	Impôt sur les bénéfices	-4 442	-921
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		21 871	36 286
PR 9/CH1	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		21 871	36 286

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2006
(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		302 925	341 185
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-145 547	-126 778
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		43 531	1 902
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-405 023	-220 652
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		284 413	134 417
Acquisitions/cessions des titres de placement		-8 619	58 415
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-88 699	-74 077
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		16 193	-78 155
Impôts sur les sociétés payés		-487	-430
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-1 313	35 827
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		5 334	6 628
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-2 288	37 892
Acquisitions / cessions des immobilisations		-9 473	-7 004
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-6 427	37 516
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		-	-
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-145 696	-70 246
Dividendes versés		-7 778	-3
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-153 474	-70 249
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-161 214	3 094
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		302 828	299 734
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	25	141 614	302 828

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2006**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2006 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont calculés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, les systèmes « ex-B.D.E.T » et « ex-B.N.D.T » calculent automatiquement les intérêts de retard sur principal et sur intérêts, sur la base de la convention signée par le client, même en absence de règlement ou de consolidation.

Ces intérêts sont passés en produits pour les clients classés par les ex-banques en A ou en B1 et réservés si le client est classé en B2-B3 ou B4.

Provisions sur engagements

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- | | |
|---|-------|
| • A : actifs courants | 0 % |
| • B1 : actifs nécessitant un suivi particulier | 0 % |
| • B2 : actifs incertains | 20 % |
| • B3 : actifs préoccupants | 50 % |
| • B4 : Actifs compromis | 100 % |

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires).
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan Libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

L'écart de conversion est provisionné à hauteur de 50%. Cette provision apparaît au compte « 51.400 Provision pour perte de change » présentée parmi les « Autres passifs ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10-15%
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1. Cession de créances

Après la cession en 2005 d'un cinquième lot de créances à la « Société Tunisienne de Recouvrement des Créances - S.T.R.C », la « S.T.B » a procédé en 2006 à la cession d'un sixième lot, et ce pour un prix de 16 079 Mille Dinars, compte tenu d'un avenant de cession au titre de l'exercice 2005 qui a été conclu pour un prix de 5 Mille Dinars. Ces cessions se détaillent comme suit :

	Avenant 2005	Lots 2006
• Montant des engagements cédés	+ 3 780 MDT	+ 141 758 MDT
• Prix de cession	5 MDT	16 074 MDT

3.2. Départ à la retraite anticipée

Au cours de l'année 2006, la Banque a supporté une charge d'un montant global de 9 275 MDT au titre du départ volontaire et anticipé à la retraite.

3.3. Reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI

En 2006, la Banque a procédé à la reconstitution d'une 2^{ème} partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 17 950 MDT. Cet emprunt a été réaffecté, en 2003, pour la couverture des risques pour un montant de 149 000 MDT suite à la mise en jeu de la garantie de l'Etat. Au 31 Décembre 2006, le montant total reconstitué de l'emprunt BAD VI s'élève à 41 450 MDT.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2006 un total de 119 035 MDT contre 127 269 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Caisse	25 033	20 480
BCT	92 780	85 257
CCP	1 218	1 514
TGT et Reprise de liquidité	4	20 018
<i>Total</i>	<i>119 035</i>	<i>127 269</i>

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 Décembre 2006, le total de cette rubrique a atteint 221 626 MDT contre 304 020 MDT au 31 Décembre 2005, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
<i>Créances sur les établissements bancaires :</i>	<i>33 469</i>	<i>23 535</i>
Banques Résidentes	34	32
Banques non Résidentes	33 435	23 503
<i>Institutions Financières :</i>	<i>188 157</i>	<i>280 485</i>
Banques Résidentes	139 645	224 749
Banques non Résidentes	48 512	55 736
<i>Total</i>	<i>221 626</i>	<i>304 020</i>

Note 3 – Créances sur la clientèle

Le solde net de ce poste s'élève au 31 Décembre 2006 à 3 672 622 MDT contre 3 326 915 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Comptes courants débiteurs	522 812	478 216
Crédits sur ressources spéciales	488 626	538 673
Créances prises en charge par l'Etat	85 026	91 530
Bonification prise en charge par l'Etat	43 174	49 016
Comptes courants associés	210 101	221 891
Autres concours à la clientèle	2 873 974	2 582 169
Créances rattachées	26 337	23 531
<i>Total Brut</i>	<i>4 250 050</i>	<i>3 985 026</i>
Provisions	-169 119	-231 118
Provisions sur comptes courants	-42 878	-54 435
Provisions sur ressources spéciales	-23 621	-34 916
Provisions sur autres concours à la clientèle	-98 149	-138 916
Provisions sur comptes courants associés	-4 471	-2 851
Agios réservés	-392 874	-392 463
Agios réservés sur comptes courants	-36 474	-34 881
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	-195 837	-184 540
Agios réservés sur comptes courants associés	-24 022	-25 434
Agios réservés sur ressources spéciales	-136 541	-147 608
Produits perçus d'avance	-15 435	-34 530
<i>Total Net</i>	<i>3 672 622</i>	<i>3 326 915</i>

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2006 est la suivante :

Libellé	Encours Normaux	Encours Douteux	Créances Rattachées	Provisions	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	364 190	158 622	16 999	(42 878)	(36 474)	-	460 459
C/ Ressources spéciales	43 496	445 130	630	(23 621)	(136 541)	-	329 094
Comptes courants associés	17 906	192 195	-	(4 471)	(24 022)	-	181 608
Autres conc. à la clientèle	2 200 036	802 138	8 708	(98 149)	(195 837)	(15 435)	2 701 461
<i>Total</i>	<i>2 625 628</i>	<i>1 598 085</i>	<i>26 337</i>	<i>(169 119)</i>	<i>(392 874)</i>	<i>(15 435)</i>	<i>3 672 622</i>

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2006 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Agios réservés sur C/C	36 474	34 881
Agios réservés sur Avals et Cautions	3 012	2 703
Agios réservés sur crédits documentaires	-	-
Agios réservés sur régularisation soldes débiteurs	63	63
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	47 454	41 885
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	139 560	133 802
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	5 691	6 030
Agios réservés sur Ressources Spéciales	136 541	147 608
Agios réservés sur C/C Associés	24 022	25 434
Agios réservés sur emprunts obligataires	57	57
Frais de dépassement réservés	-	-
<i>Sous Total</i>	<u>392 874</u>	<u>392 463</u>
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	15 140	15 982
Agios réservés sur créances rattachées	15 739	-
<i>Total</i>	<u>423 753</u>	<u>408 445</u>

Les comptes de provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2006 :

Désignation	Montant
Solde au 31/12/2005	418 734
- Réaffectation des agios réservés en provisions sur participations	6 088
- Réaffectation provisions en Emprunt BAD VI	(17 950)
- Réaffectation provisions pour litiges en crédit d'impôt	(17 825)
- Réaffectation provisions pour litiges suite apurement	(559)
- Dotations aux provisions sur engagements	46 471
- Dotations aux provisions sur titres	6 539
- Dotations aux provisions pour litiges	433
- Pertes exceptionnelles relatives aux prov. pour litiges	2 464
- Reprises des provisions sur engagements	(90 748)
- Reprises des provisions sur titres	(9 960)
- Reprises des provisions pour risque et charges	(2 265)
<i>Solde au 31/12/2006</i>	<u>341 422</u>

Cession de créances :

Les opérations de cession ont porté sur des créances d'un montant total brut de 145 538 Mille Dinars (dont 3 780 Mille Dinars objet d'un avenant sur les cessions de l'exercice 2005). Les provisions et agios réservés s'y rapportant s'élèvent à 131 426 Mille Dinars. Le prix de cession a été fixé à 16 079 Mille Dinars. Par ailleurs, des créances d'un montant brut de 28 197 Mille Dinars antérieurement radiés du bilan de la « Société Tunisienne de Banque » ont été cédées pour un prix de 85 Mille Dinars.

Note 4 – Portefeuille titres commercial

Au 31 Décembre 2006, le total de cette rubrique a atteint 61 963 MDT contre 49 834 MDT au 31 Décembre 2005, et se répartit comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Bons de trésor à court terme	9 660	5 842
Bons de trésor assimilables	51 187	42 506
Créances et dettes rattachées	1 800	1 877
Dépréciation des bons de trésor assimilables	(463)	(286)
Intérêts perçus d'avance	(221)	(105)
<i>Total</i>	<i>61 963</i>	<i>49 834</i>

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se compose des titres de participation détenus par la Banque et s'élève au 31 Décembre 2006 à 232 971 MDT contre 207 745 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Titres d'investissement	22 607	23 523
Titres de participation	121 839	115 562
Parts dans les entreprises associées et coentreprises	57 825	51 264
Parts dans les entreprises liées	114 952	97 952
Sociétés en liquidation	676	676
Participations en rétrocession	22 798	23 890
Parts de dividendes dont le droit est établi	64	2
<i>Valeur Brute</i>	<i>340 761</i>	<i>312 869</i>
Provisions	(107 790)	(105 124)
<i>Valeur Nette</i>	<i>232 971</i>	<i>207 745</i>

La répartition du portefeuille titres d'investissement en titres cotés et titres non cotés est la suivante :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Titres cotés	8 809	5 624
Titres non cotés	237 228	231 238

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur comptable	Provision 2005	Dotations	Reprises	Réaff en +	Réaff en -	Provision 2006
Les titres d'investissement	22 607	(650)	-	-	-	-	(650)
Les SICAR	54 376	(15 826)	(3 846)	3 375	-	-	(16 297)
Les titres de participation	67 463	(72 620)	(2 439)	3 392	(4 188)	-	(75 855)
Les entreprises liées	114 952	(10 537)	(81)	124	-	-	(10 494)
Les entreprises associées	57 825	(5 065)	(172)	3 069	(1 900)	-	(4 068)
Les sociétés en liquidation	676	-	-	-	-	-	-
Les participations en rétrocession	22 798	(426)	-	-	-	-	(426)
Les créances rattachées	64	-	-	-	-	-	-
Total	340 761	(105 124)	(6 538)	9 960	(6 088)	-	(107 790)

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2006 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 800	-	33 800
STB INVEST	94,4%	34 676	-	34 676
SOFIGES	52,1%	2 142	-	2 142
STB CAPITALIS	92,2%	2 607	(81)	2 526
SICAVBDET	85,4%	835	(84)	751
BFT	78,2%	3 535	(3 535)	-
SICAV L'INVESTISSEUR	57,6%	420	(40)	380
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE	99,8%	6 180	(6 180)	-
AFRICA SOUSSE	96,9%	9 050	(9 050)	-
ULYSSE TOURS	66,5%	590	(590)	-
EDDKHILA	61,2%	3 221	-	3 221
HOTEL EL KAHENA	60,2%	2 344	(2 344)	-
S. TOURIS. AIN DRAHAM	49,7%	1 142	(1 142)	-

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR INDUSTRIEL				
SACEM	85,9%	4 422	(4 422)	-
AMS	35,9%	2 073	(5)	2 068
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	67,3%	2 459	-	2 459
SECTEUR SERVICES				
STE PARTNER CONSEIL	33,3%	50	(50)	-

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par les sociétés «STB SICAR » et par « ID SICAR » d'une valeur totale de 54 376 MDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 16 297 MDT.

Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Solde au 31/12/2006
Fonds gérés STB SICAR 1 (1999)	9 164
Fonds gérés STB SICAR 2 (2000)	9 341
Fonds gérés STB SICAR 3 (2001)	5 738
Fonds gérés STB SICAR 4 (2002)	7 169
Fonds gérés STB SICAR 5 (2003)	7 237
Fonds gérés STB SICAR 6 (2005)	2 742
Fonds gérés STB SICAR 7 (2006)	803
Fonds gérés ID SICAR 1	2 498
Fonds gérés ID SICAR 2	2 126
Fonds gérés ID SICAR 3	6 038
Fonds gérés ID SICAR 4	376
Fonds gérés ID SICAR 5	1 144
Total	54 376

Au 31 Décembre 2006, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV	Placement
Fonds gérés STB SICAR 1	3 646	4 365	370	-
Fonds gérés STB SICAR 2	7 379	18	1 416	-
Fonds gérés STB SICAR 3	3 520	1 000	589	-
Fonds gérés STB SICAR 4	5 845	-	1 572	-
Fonds gérés STB SICAR 5	4 467	231	2 482	-
Fonds gérés STB SICAR 6	1 580	206	962	-
Fonds gérés STB SICAR 7	-	349	457	-
Fonds gérés ID SICAR 1	1 050	-	230	1 016

Fonds Gérés		Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV	Placement
Fonds gérés ID	SICAR 2	1 180	-	696	590
Fonds gérés ID	SICAR 3	3 532	-	2 557	-
Fonds gérés ID	SICAR 4	300	-	76	-
Fonds gérés ID	SICAR 5	-	-	1 144	-

Note 6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 75 973 MDT au 31/12/2006. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2006 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2005	Acquisition/ Cession 2006	Valeur Brute au 31/12/2006	Amort. Au 31/12/2005	Dotation / Régul. 2006	Sortie Amort actif 2006	Amort au 31/12/2006	Valeur Nette au 31/12/2006
Immobilisations Incorporelles	5 000	120	5 120	4 842	88	-	4 930	190
Logiciels informatiques	4 556	120	4 676	4 456	87	-	4 543	133
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Frais d'études et de développement	387	-	387	386	1	-	387	-
Immobilisations Corporelles	144 155	8 390	152 545	72 793	4 493	(524)	76 762	75 783
Terrains	17 063	11	17 074	-	-	-	-	17 074
Constructions	56 299	5 189	61 488	16 021	1 204	-	17 225	44 263
Mobiliers de bureaux	4 234	10	4 244	3 415	201	-	3 616	628
Matériel de transport	2 094	(204)	1 890	1 757	190	(524)	1 423	467
Matériels informatiques	23 258	210	23 468	19 894	1 252	-	21 146	2 322
Matériels de communication	1 623	1	1 624	1 084	146	-	1 230	394
Matériels de bureaux	13 730	226	13 956	12 776	225	-	13 001	955
Matériels de sécurité	2 008	19	2 027	1 237	120	-	1 357	670
Matériels de climatisation	3 258	55	3 313	2 138	210	-	2 348	965
Agencements, amen. et installa.	17 819	627	18 446	13 408	867	-	14 275	4 171
Mob bureau hors expl	29	2	31	23	-	-	23	8
Mat Outil hors exploit	259	11	270	202	16	-	218	52
Immeubles hors exploit	2 410	2 261	4 671	838	62	-	900	3 771
Mat bureaux en instance affect	36	-	36	-	-	-	-	36
Constructions en cours	35	(28)	7	-	-	-	-	7
<u>TOTAL</u>	<u>149 155</u>	<u>8 510</u>	<u>157 665</u>	<u>77 635</u>	<u>4 581</u>	<u>(524)</u>	<u>81 692</u>	<u>75 973</u>

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 Décembre 2006 un solde de 322 792 MDT contre un solde de 311 852 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Prêts au personnel	84 676	77 020
Charges sociales	-	2 553
Frais médicaux à récupérer	2 070	1 674
Etat, impôt et taxes	21 119	42 978
Stock divers	794	876
Différence de change à la charge de l'Etat	3 274	5 110
Ecart de conversion	8 050	9 842
Siège, succursales et agences	30 959	24 968
Comptes de régularisation Actif	10 735	9 624
Valeurs présentées à la compensation	2 327	60 826
Effets financiers en recettes	109 788	-
Débets à régulariser	11 415	7 789
Charges payées d'avance	3 039	2 977
Produits à recevoir	2 719	4 201
Créances cédées	2 219	2 250
Différence du portefeuille encaissement / exigible	22 087	51 699
Autres	7 521	7 465
<u>TOTAL</u>	<u>322 792</u>	<u>311 852</u>

Note 8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2006 à 144 206 MDT contre 65 878 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Etablissements bancaires :	47 695	65 878
Banques de dépôts	102	33
Organismes financiers	1 937	841
Banques non résidentes	45 656	65 004
Emprunts interbancaires :	96 511	-
<u>Total</u>	<u>144 206</u>	<u>65 878</u>

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2006 à 3 057 283 MDT contre 2 775 282 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Dépôts à vue	733 292	604 010
Dépôts épargne	1 301 046	1 219 419
Comptes à terme	335 480	417 514
Comptes en dinars convertibles	68 128	65 307
Comptes en devises	102 457	91 574
Placements en devises	130 359	112 361
Bons de caisse	182 338	164 783
Autres sommes dues à la clientèle	90 669	68 389
Dettes rattachées	10 024	12 435
Certificats de dépôts	103 490	19 490
<u>Total</u>	<u>3 057 283</u>	<u>2 775 282</u>

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2006 à 622 067 MDT contre 752 100 MDT au 31 Décembre 2005.

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts obligataires & privés	68 705	75 277
Ressources spéciales (*)	539 669	661 294
Dettes rattachées	13 693	15 529
<u>Total</u>	<u>622 067</u>	<u>752 100</u>

(*) : Au 31 Décembre 2006, la Banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 41 450 MDT, dont 17 950 au cours de cet exercice.

Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » totalise au 31 Décembre 2006 un montant de 401 435 MDT contre 376 620 MDT au 31 Décembre 2005 et se ventile comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Provisions pour passifs et charges (1)	64 512	82 493
Etat, impôts, taxes et dettes sociales (2)	15 041	10 580
Effets financiers non échus (3)	122 108	117 559
Agios réservés pris en charge par l'Etat	15 141	15 982
Charges à payer	23 859	20 943
Créditeurs divers	2 397	2 537
Suspens à régulariser	7 750	7 869
Siège, succursales et agences	3 833	4 385
Comptes de régularisation-Passif	29 654	27 130
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	101 467	51 007
Autres crédits	403	22 259
Crédits à régulariser	5 300	3 568
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	4 711	4 691
Différence intérêts à recevoir et à courir	5 259	5 617
<u>Total</u>	<u>401 435</u>	<u>376 620</u>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme de l'exercice 2006 s'élèvent à 64 512 MDT contre 82 493 MDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan, litiges et pertes de change, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2005	Reprises	Dotation	Réaffectation	Provisions 31/12/2006
Prov. sur E/S	28 242	(3 448)	4 633	(1 413)	28 014
Prov. pour risques divers (*)	50 698	(2 266)	433	(15 920)	32 945
Prov. pour pertes de change (*)	3 553	-	-	-	3 553
<u>Total</u>	<u>82 493</u>	<u>(5 714)</u>	<u>5 066</u>	<u>(17 333)</u>	<u>64 512</u>

(2) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2006	31/12/2005
TVA	1 386	1 223
Retenues à la source	5 722	3 472
Fonds de péréquation de change	6 025	5 700
Autres	1 908	185
<u>Total</u>	<u>15 041</u>	<u>10 580</u>

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	31/12/2006	31/12/2005
Effets financiers moyen terme non échus	31 290	24 681
Effets financiers court terme non échus	65 659	71 126
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	24 377	20 046
Effets financiers non échus reçus de la compensation	782	1 706
<u>Total</u>	<u>122 108</u>	<u>117 559</u>

Note 12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 MDT. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation au 31/12/2005	Affectation résultat 2005	Solde après affectation au 31/12/2005	Autres imputations	Solde au 31/12/2006
Capital	124 300	-	124 300	-	124 300
Réserves	203 169	28 828	231 997	(1) (2 289)	229 708
Prime de fusion	26 787	-	26 787	-	26 787
Actions propres	(63)	-	(63)	-	(63)
Autres capitaux propres (4)	37 328	-	37 328	(2) (4)	37 324
Résultats reportés	-	-	-	(3) 2	2
Résultat de l'exercice	36 286	(36 286)	-	21 871	21 871
<u>Total</u>	<u>427 807</u>	<u>(7 458)</u>	<u>420 349</u>	<u>19 580</u>	<u>439 929</u>

(1) Dépenses financées par le fonds social : ce fonds est présenté en net des dépenses effectuées.

(2) Amortissement des subventions d'équipement.

(3) Dividendes sur actions propres perçues au titre des bénéfices de l'exercice 2005

(4) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 MDT (terrains : 15 328 MDT et immeubles d'exploitation : 21 996 MDT).

Note 13 – Cautions, avals et autres garanties données

Le poste « Cautions, avals et autres garanties données » est constitué, au 31 Décembre 2006, des éléments suivants :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Engagements sur billets de trésorerie	5 550	5 950
Cautions et avals	441 492	399 689
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles	311 885	247 514
<i>Total</i>	<i>758 927</i>	<i>653 153</i>

Note 14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2006 des engagements de financement et des engagements de remboursement de l'Etat pour un montant de 170 207 MDT contre 189 053 MDT au 31 Décembre 2005.

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Engagements de financement	62 657	63 553
Engagements de remboursement de l'Etat (1)	107 550	125 500
<i>Total</i>	<i>170 207</i>	<i>189 053</i>

(1) : Il s'agit de l'engagement de remboursement par la « S.T.B » de la ligne spéciale BAD 6 pris en charge par l'Etat en 2003 et ce à hauteur du montant non encore reconstitué au 31 Décembre 2006.

Note 15 –Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2006 à 560 101 MDT contre 476 695 MDT au 31 Décembre 2005 :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	335 101	288 556
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	54 038	8 234
Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	119 790	123 333
Garanties reçues de la clientèle	51 172	56 572
<i>Total</i>	<i>560 101</i>	<i>476 695</i>

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2006 à 259 615 MDT contre 215 056 MDT au 31 Décembre 2005 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	9 001	10 630
Intérêts sur créances sur la clientèle	238 173	193 024
Revenus assimilés	12 441	11 402
<u>Total</u>	<u>259 615</u>	<u>215 056</u>

Note 17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31/12/2006 à 45 182 MDT contre 38 658 MDT au 31/12/2005 et se ventile comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Chèques, effets, virements et tenue de compte	16 675	14 921
Opérations sur titres	304	247
Opérations de change	10 173	9 002
Opérations de commerce extérieur	1 149	1 130
Coffre-fort	29	32
Etudes	7 345	5 258
Autres	9 507	8 068
<u>Total</u>	<u>45 182</u>	<u>38 658</u>

Note 18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2006 à 14 032 MDT contre 19 139 MDT au 31 Décembre 2005 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Gains nets sur titres de transaction	3 433	6 104
Gains nets sur titres de placement	4 140	5 914
Gains nets sur opérations de change	6 459	7 121
<u>Total</u>	<u>14 032</u>	<u>19 139</u>

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Gains sur cession BTCT et BTA (*)	5 871	8 036
Intérêts sur BTCT	315	690
Pertes sur cession BTCT et BTA (*)	(2 753)	(2 622)
<u>Total</u>	<u>3 433</u>	<u>6 104</u>

(*) Le gain net sur cession des BTCT (présentés en titres de transaction) s'élève à 442 MDT.

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Intérêts et revenus assimilés	4 271	6 022
Moins-values BTA	(131)	(108)
<u>Total</u>	<u>4 140</u>	<u>5 914</u>

(*) Le gain net sur cession des BTA (présentés en titres de placement) s'élève à 2 676 MDT.

Note 19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2006 à 5 439 MDT contre 6 661 MDT au 31 Décembre 2005 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	1 590	1 591
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	3 849	5 070
<u>Total</u>	<u>5 439</u>	<u>6 661</u>

Note 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2006 à 139 292 MDT contre 133 332 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Opérations avec les établissements bancaires	4 769	1 601
Opérations avec la clientèle	90 094	81 697
Emprunts et ressources spéciales	44 379	49 964
Autres intérêts et charges	50	70
<u>Total</u>	<u>139 292</u>	<u>133 332</u>

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2006 :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Dotations aux provisions	(46 904)	(8 375)
Reprises de provisions	93 014	60 119
Créances passées par pertes et créances cédées	(10 507)	(11 666)
Moins-values sur cession de créances	(95 058)	(77 989)
<i>Total</i>	<i>(59 455)</i>	<i>(37 911)</i>

Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2006, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Reprises de provisions sur portefeuille d'investissement	7 718	2 097
Reprises de provisions sur fonds gérés	2 242	-
+ / - values sur cession du portefeuille d'investissement	2 420	26 915
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-6 539	(11 096)
<i>Total</i>	<i>5 841</i>	<i>17 916</i>

Note 23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2006 un total de 81 310 MDT contre 71 748 MDT au 31 Décembre 2005, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Rémunération du personnel	61 780	55 219
Charges sociales	17 788	14 692
Autres charges liées au personnel	1 742	1 837
<i>Total</i>	<i>81 310</i>	<i>71 748</i>

- Les frais du personnel intègrent une charge exceptionnelle de 9 275 MDT représentant la totalité des indemnités de départ volontaire à la retraite majorées des charges sociales y afférentes servies aux 190 personnes concernées. En 2005, le montant des indemnités s'est élevé à 2 082 MDT.

Note 24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2006 un total de 20 546 MDT contre 16 749 MDT au 31 Décembre 2005, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Loyer	1 708	1 744
Entretiens et réparations confiés à des tiers	1 842	1 845
Travaux et façons exécutés par des tiers	3 075	2 986
Primes d'assurance	442	436
Autres	41	34
Impôts et taxes	357	374
Fournitures faites à l'entreprise	1 053	896
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	264	282
Transport et déplacement	621	429
Frais divers de gestion	11 143	7 723
<i>Total</i>	<i>20 546</i>	<i>16 749</i>

Note 25 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 Décembre 2006, un solde de 141 614 MDT contre 302 828 MDT au 31 Décembre 2005, détaillés comme suit :

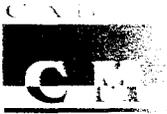
Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Caisse, CCP et reprise de liquidité	26 255	42 012
BCT	50 717	83 789
Banques et organismes spécialisés	(14 225)	(42 343)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	69 427	213 633
Titres de transactions	9 439	5 737
<i>Total</i>	<i>141 614</i>	<i>302 828</i>

Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2006, comparativement à l'exercice 2005 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Résultat net en DT	21 871 470	36 285 665
Résultat net attribuable aux actions ordinaires en DT	21 871 470	36 285 665
Nombre moyen d'actions ordinaires	24 860 000	24 860 000
<i>Résultat par action</i>	0,880	1,460

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.



92, Avenue Abdelaziz THAALBI
1004 El Menzeh 9A – El Manar II –
Tunis
Tél. : 71 880 933 – 71 887 294
Fax. : 71 872 115
E-mail : cmc@hexabyte.tn



22, Rue des Jasmins
2080 Nouvelle Ariana - Tunis - TUNISIE
Tél. : 71 700 512 – 71 700 515
Fax : 71 700 519
E-mail : orga_audit@planet.tn
Site web : orga-audit.com.tn

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2005, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « Société Tunisienne de Banque - STB » arrêtés au 31 Décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

- 1- Nous avons audité les états financiers de la « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 Décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

- 3- Les états financiers ci-joints, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2006, font apparaître un total bilan net de 4 706 982 Mille Dinars et un bénéfice net de 21 871 Mille Dinars.

Ce résultat est arrêté compte tenu :

- d'une dotation aux amortissements de 5 020 Mille Dinars ;
- d'une dotation aux provisions nette et résultat des corrections de valeurs de 56 034 Mille Dinars;
- d'une plus value sur cession de titres de 2 420 Mille Dinars ;
- d'un impôt sur les sociétés de 4 442 Mille Dinars.

Par ailleurs au 31 Décembre 2006, les provisions et les agios réservés totalisent 749 436 Mille Dinars, soit une diminution de 77 744 Mille Dinars par rapport au 31 Décembre 2005 compte tenu de l'effet de la cession des créances couvertes par des provisions et agios réservés à hauteur de 131 426 Mille Dinars.

- 4- Courant l'exercice 2006, la Banque a procédé à la reconstitution des échéances de l'emprunt BAD VI au titre de l'année 2006 et ce à hauteur de 17 950 Mille Dinars. Cet emprunt a été affecté en 2003 pour la couverture des risques pour un montant total de 149 000 Mille Dinars. Au 31 Décembre 2006, l'encours de l'emprunt BAD VI restant à reconstituer s'élève à 107 550 Mille Dinars.



92, Avenue Abdelaziz THAALBI
1004 El Menzeh 9A – El Manar II –
Tunis
Tél. : 71 880 933 – 71 887 294
Fax. : 71 872 115
E-mail : cmc@hexabyte.tn



22, Rue des Jasmins
2080 Nouvelle Ariana – Tunis - TUNISIE
Tél. : 71 700 512 – 71 700 515
Fax. : 71 700 519
E-mail : orga.audit@planet.tn
Site web : orga-audit.com.tn

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne de Banque**

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2006. Il s'agit des opérations ci-après :

- La « Société Tunisienne de Banque » a procédé au cours de l'exercice 2006 à la cession de créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement de Créances « S.T.R.C ».

Les opérations de cession ont porté sur des créances d'un montant total brut de 145 538 Mille Dinars (dont 3 780 Mille Dinars objet d'un avenant sur les cessions de l'exercice 2005). Les provisions et agios réservés s'y rapportant s'élèvent à 131 426 Mille Dinars. Le prix de cession a été fixé à 16 079 Mille Dinars. Par ailleurs, des créances d'un montant brut de 28 197 Mille Dinars antérieurement radiées du bilan de la « Société Tunisienne de Banque » ont été cédées pour un prix de 85 Mille Dinars.

- La « Société Tunisienne de Banque » a signé avec sa filiale « STB SICAR » sept conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération respectives sont résumées comme suit :

(Montants en Milliers de Dinars)

Libellé	Montant du Fonds	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	8 000	1	-	-
Fonds STB 2	8 000	1	20	10
Fonds STB 3	5 000	1	10	10
Fonds STB 4	6 500	1	10	10
Fonds STB 5	6 824	1	10	10
Fonds STB 6	2 707	1	10	10
Fonds STB 7	800	1	10	10
Base de calcul de la commission		Montant des fonds gérés	Plus-values réalisées	Produits des placements

- La « Société Tunisienne de Banque » a conclu avec sa filiale « ID SICAR » cinq conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération sont résumées comme suit :

(Montants en Milliers de Dinars)

Libellé	Montant du Fonds	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	2 000	1	10	10
Fonds STB 2	2 000	1	10	10
Fonds STB 3	5 435	1	10	10
Fonds STB 4	360	1	10	10
Fonds STB 5	1 133	1	10	10
Base de calcul de la commission		Montant des fonds gérés	Plus-values réalisées	Produits des placements

- Certains contrats de location ont été signés entre la « Société Tunisienne de Banque » et ses filiales occupant les locaux de la Banque. Les conditions annuelles de ces contrats se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer en Dinars	Date début de la location	Majoration par année
STRC 1 ^{er} étage	10 000	01/07/2004	5%
STRC 2 ^{ème} étage	10 000	01/09/2001	5%
STRC 3 ^{ème} étage	10 000	01/04/2005	5%
STB CAPITALIS	9 500	01/01/2002	5%
STB INVEST	6 000	01/07/2001	5%
STB MANAGER	5 400	01/01/2003	5%

- En vertu des conventions de dépositaire conclues avec la société « SICAV L'EPARGNANT », la société « SICAV L'INVESTISSEUR » et la société « SICAV BDET », la « Société Tunisienne de Banque » assure la mission de dépositaire des titres et fonds de ces sociétés.

En rémunération de ces prestations, la Banque perçoit les commissions suivantes :

- « SICAV L'EPARGNANT » : 0,05% l'an sur l'actif net calculé quotidiennement ;
- « SICAV L'INVESTISSEUR » : 0,1% l'an sur l'actif net calculé quotidiennement ;
- « SICAV BDET » : 1 000 Dinars Hors Taxes annuellement.

En dehors de ces opérations, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations conclues par la banque pouvant entrer dans le cadre de l'un des articles précités.

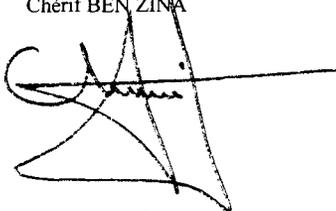
Par ailleurs, votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence d'autres opérations conclues par la Banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés.

Tunis, le 17 Mai 2007

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA



CMC – DFK International
10, rue de la République
1000 Tunis
Téléphone : 71 23 23 23
Fax : 71 23 23 23
E-mail : info@cmc-dfk.com

P/ ORGA AUDIT

Mohamed Salah BEN AFIA

